

Indices sur le statut linguistique du chiac : une analyse syntaxique de *back* et de *right(out)*

En examinant les distributions flexibles de certains items lexicaux, les chercheurs ne se sont pas entendus sur le statut du chiac : dialecte du français acadien avec des insertions anglaises ou code autonome avec des structures uniques. Pour tenter de clarifier ce débat, j'étudie la syntaxe flexible de *back* et de *right(out)*, qui sont parmi les éléments les plus discutés par rapport au statut du chiac. En effet, pour établir que le chiac est un code autonome, il faut démontrer que ces constructions ne peuvent pas être analysées comme des alternances codiques (Poplack 1980, Myers-Scotton 1993) ou comme des emprunts. D'un côté, *back* et *right(out)* respectent les règles des adverbes français, indiquant que le chiac est un dialecte du français acadien (King, 2008; Papen, 2014). De l'autre côté, on croit que la syntaxe de ces items ne suit pas celle du français acadien, démontrant le caractère unique du chiac (Perrot, 1995; Young, 2002; Biahé, 2011). Ainsi, il existe des opinions opposées et personne n'a étudié ces éléments dans un modèle clair d'alternance codique. De plus, ces études ont observé la flexibilité syntaxique de ces constructions adverbiales mais n'ont pas considéré s'il y a deux entrées lexicales distinctes dans ces deux items; *back* possède deux sémantiques, alors que *right* et *right out* sélectionnent des types de verbes différents quant à la transitivité. Cela soulève les questions suivantes : 1) Existe-t-il deux types distincts pour chacun des items lexicaux? 2) Chaque type peut-il être identifié comme une alternance codique, un emprunt, ou une structure unique au chiac? et 3) Ces constructions se retrouvent-elles dans d'autres dialectes du français acadien? Pour répondre à ces questions, j'ai comparé les quatre types de constructions en utilisant les modèles d'alternance codique de Myers-Scotton (1993) et Poplack (1980). J'ai différencié les emprunts et les alternances codiques en utilisant les critères de fréquence et de remplacement de l'équivalent sémantique de la langue matrice (Myers-Scotton 1992).

Je propose deux entrées lexicales pour *back* : le *back* itératif (exemple 1), qui respecte les contraintes de l'alternance codique, et le *back* annulatif, qui semble satisfaire aux critères des emprunts, même s'il paraît dériver des structures uniques au chiac (exemple 2). Et puisque la structure verbe+*back* annulatif existe dans d'autres variétés de français (Mougeon, 1993; King, 2008), ce n'est pas un indice probant pour l'autonomie du chiac. Quant à *right*, il est classé comme un emprunt (exemple 3). Par contre, *right out* adhère aux critères des alternances codiques et présente des structures uniques quand il suit le complément du verbe (exemple 4). Mais, l'adverbe *tight* en français de la Baie Sainte-Marie présente une distribution similaire, alors cette syntaxe peut être caractéristique des variétés acadiennes (Comeau, 2007).

- | | |
|--|---|
| (1) I m'a <i>back</i> callé | (2) Je viens <i>back</i> pour la soirée |
| 'Il m'a rappelé OU il m'a encore appelé' | 'Je reviens pour la soirée' |
| (3) J'étais <i>right</i> dans une bad mood | (4) J'aime la famille <i>right out</i> |
| 'J'étais vraiment de mauvaise humeur' | 'J'aime complètement la famille' |

En conclusion, le *back* annulatif et *right out* présentent des structures propres au chiac, mais une répartition similaire existe dans d'autres dialectes français. Cela suggère que le chiac est en voie de devenir un code autonome, mais aussi que les autres variétés acadiennes le rattrapent en fonction de la quantité de contact avec l'anglais (Fritzenkötter, 2017). L'étude a contribué à la discussion en décomposant les items lexicaux basés sur la sémantique et les conditions syntaxiques, ce qui a démontré la tension constante entre la conservation de la grammaire française et la création de nouvelles structures (Péronnet, 1996; Perrot, 2014). Compte tenu des attitudes négatives à l'égard du chiac (Keppie, 2002; Voisin, 2016), les études futures devraient examiner son autonomie car un statut reconnu pourrait encourager ses locutrices et locuteurs à être fiers de leur variété acadienne.

Kathryn Fisher

University of Toronto: département de français

Références citées

- Biahé, H. (2011). Le vernaculaire chiac de Moncton en traduction littéraire : l'exemple de Petites difficultés d'existence de France Daigle. *Traduire*, 225, 66-79.
<https://doi.org/10.4000/traduire.90>
- Comeau, P. (2007). *The integration of words of English origin in Baie Sainte-Marie Acadian French*. [Thèse de maîtrise, York University].
- Fritzenkötter, S. (2017). Aspects morphosyntaxiques et lexicaux du français acadien des adolescents de la Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Écosse. *Zeitschrift für Kanada-Studien*, 37(1), 99-117.
- Keppie, C. (2002). *Les attitudes à l'égard du chiac* [Thèse de maîtrise, Carleton University]. Curve.
- King, R. (2008). Chiac in context: Overview and evaluation of Acadie's joul. In: Meyerhoff, M. & N. Nagy (eds.). *Social Lives in Language Sociolinguistics and multilingual speech communities: Celebrating the work of Gillian Sankoff* (pp.137-178). John Benjamins Publishing Company.
- Myers-Scotton, C. (1992). Comparing codeswitching and borrowing. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 13(1-2), 19-39. 10.1080/01434632.1992.9994481
- Myers-Scotton, C. (1993). Common and uncommon ground: Social and structural factors in codeswitching. *Language in Society*, 22(4), 475-503. doi:10.1017/S0047404500017449
- Mougeon, R. (1993). Du québécois à l'ontarois : aperçu général sur le français ontarien. *Francophonies d'Amérique*, 3, 61-798. 10.7202/1004444ar
- Papen, R. A. (2014). Hybrid Languages in Canada Involving French. *Journal of Language Contact*, 7(1), 154-183. <https://doi.org/10.1163/19552629-00701007>
- Péronnet, L. (1996). Nouvelles variétés de français parlé en Acadie du Nouveau-Brunswick. *Les Acadiens et leur (s) langue (s. quand le français est minoritaire.*, 121-135.
- Perrot, M.-È. (1995). Aspects fondamentaux du métissage français/anglais dans le chiac de Moncton (Nouveau-Brunswick, Canada). [Thèse de doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle]. Atelier national de Reproduction des Thèses
- Perrot, M.-È. (2014). Le trajet linguistique des emprunts dans le chiac de Moncton : quelques observations. *Minorités linguistiques et société*, 4, 200-218.
<https://doi.org/10.7202/1024698ar>
- Poplack, S. (1980). Sometimes I'll start a sentence in English y termino en español: Toward a typology of code-switching. *Linguistics*, 18(7/8): 581-618.
- Voisin, C. (2016). Attitudes des francophones du Nouveau-Brunswick à l'égard du Chiac. *Travaux neuchâtelois De Linguistique*, (64), 101-119.
<https://doi.org/10.26034/tranel.2016.2929>
- Young, H. (2002). "C'est either que tu parles français, c'est either que tu parles anglais" *A Cognitive Approach to Chiac as a Contact Language*. (Numéro de document 3047380) [Thèse de doctorat, Rice University]. ProQuest Dissertations Publishing.

Références consultées

- Long, M. (2008). *Les verbes à particule (VPART) dans une variété de français acadien, le chiac*. (Numéro de document 978-0-494-37803-8)[Thèse de maîtrise, Université de Moncton]. Bibliothèque et Archives Canada.
- Lüdi, G. (1998). Le code-switching comme variété mixte? *Sociolinguistica*, 12(1998), 140-154.
<https://doi.org/10.1515/9783110245172.140>